

**Décompte des votes**

AGO	Résolution	Total					
		Pour	%	Contre	%	Abstentions	%
1	Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 mars 2023	57 561 032	99,71%	165 058	0,29%	-	0,00%
2	Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2023	57 561 032	99,71%	165 058	0,29%	-	0,00%
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2023	45 734 032	79,23%	58	0,00%	-	0,00%
4	Imputation du report à nouveau déficitaire sur les comptes « Réserves statutaires ou contractuelles » et « Prime d'émission »	57 726 032	100,00%	58	0,00%	-	0,00%
5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation dudit rapport	57 726 032	100,00%	58	0,00%	-	0,00%
6	Nomination de Monsieur Adrien Dassault en qualité d'administrateur	56 365 393	97,64%	1 359 427	2,35%	1 270	0,00%
7	Nomination de Madame Rahima Belencli en qualité d'administratrice	56 007 933	97,02%	1 360 087	2,36%	358 070	0,62%
8	Renouvellement du mandat de MAZARS en qualité de commissaire aux comptes titulaire	57 726 032	100,00%	58	0,00%	-	0,00%
9	Approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I, du Code de commerce figurant dans le rapport sur le <u>souvernement d'entreprise</u> .	57 726 032	100,00%	58	0,00%	-	0,00%
10	Approbation des éléments de rémunération et des avantages versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 mars 2023 à Monsieur Jean-Claude Maillard, Président Directeur Général	57 724 682	100,00%	1 328	0,00%	80	0,00%
11	Approbation de la politique de rémunération applicable au Président Directeur Général	56 368 513	97,65%	1 357 497	2,35%	80	0,00%
12	Approbation de la politique de rémunération et fixation du montant de la rémunération annuelle globale allouée au conseil d'administration	57 720 822	99,99%	5 188	0,01%	80	0,00%
13	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'inscrire sur les actions de la Société :	56 369 863	97,65%	1 356 227	2,35%	-	0,00%

**Assemblée Générale Mixte du 29 septembre 2023**

	Nombre actionnaires	Titres	Voix
Actionnaires présents	7	22 167 214	44 334 428
Actionnaires représentés	0	-	-
Votes par correspondance	26	13 351 195	13 366 437
Pouvoirs au Président	33	17 771	25 225
<b>Total des titres</b>	<b>66</b>	<b>35 536 180</b>	
<b>Total des droits de vote</b>			<b>57 726 090</b>
Pourcentage		86,86%	89,92%
Nbre d'action		40 909 752	64 199 844

AGE	Résolution	Total					
		Pour	%	Contre	%	Abstentions	%
14	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec maintien du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société.	56 369 863	97,65%	1 356 227	2,35%	-	0,00%
15	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre, avec suppression du droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L. 225-136 et L. 22-10-52 du Code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public ;	55 635 539	96,38%	2 090 551	3,62%	-	0,00%
16	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de déroger aux conditions fixées par la 15ème résolution pour déterminer le prix d'émission des actions dans la limite d'une augmentation de capital immédiate représentant moins de 10% du capital social par an, conformément à l'article L. 225-136 et L. 22-10-52 du Code de commerce.	55 635 619	96,38%	2 090 471	3,62%	-	0,00%
17	Délégation de compétence à consentir au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes.	55 635 539	96,38%	2 090 551	3,62%	-	0,00%
18	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet d'augmenter, conformément à l'article L. 225-135-1 du Code de commerce, le nombre de titres à émettre à l'occasion d'émissions réalisées avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription;	55 635 539	96,38%	2 090 551	3,62%	-	0,00%
19	Délégation de compétence à consentir au conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société conformément à l'article L. 225-138-1 du Code de commerce ;	57 722 832	99,99%	3 258	0,01%	-	0,00%
20	Limitation globale des autorisations d'émission en numéraire	57 722 832	99,99%	3 258	0,01%	-	0,00%
21	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en cas d'offre publique d'échange (OPE) initiée par la Société ;	56 008 593	97,02%	1 717 497	2,98%	-	0,00%
22	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social, hors cas d'offre publique d'échange ;	56 008 593	97,02%	1 717 497	2,98%	-	0,00%
23	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers ;	56 008 513	97,02%	1 717 497	2,98%	80	0,00%
24	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées ;	55 992 329	97,00%	1 733 761	3,00%	-	0,00%
25	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées ;	55 992 329	97,00%	1 733 761	3,00%	-	0,00%
26	Délégation de pouvoirs à consentir au conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, primes, bénéfices ou autres conformément à l'article L. 225-130 du Code de commerce ;	57 722 832	99,99%	3 258	0,01%	-	0,00%
27	Autorisation à donner au conseil d'administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions	57 722 832	99,99%	3 258	0,01%	-	0,00%